Belfius Invest

Demography 02-2030



Contrat d'assurance du type Branche 23

Document promotionnel - Décembre 2019 - Janvier 2020

Vous êtes à la recherche d'un investissement:

- dont l'objectif visé est, par le biais du fonds d'investissement fermé, de rembourser à la date finale du contrat, au moins 100% de la prime nette investie, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant de l'obligation structurée sous-jacente
- dont la plus-value potentielle à l'échéance finale dépend des prestations de l'indice iStoxx Europe Demography 50 EUR (Price)
- dont la plus-value potentielle à l'échéance finale est exonérée de précompte mobilier, selon la législation fiscale actuellement en vigueur (sous réserve de modifications futures)
- sous la forme d'une assurance-vie, ce qui présente des avantages supplémentaires, comme la désignation d'un bénéficiaire

Mais:

- d'une durée fixe de 10 ans et 1 jour
- sans rendement garanti et sans rendement connu au préalable
- pour lequel une taxe d'assurance de 2,00% est due sur les primes versées

Belfius Banque vous propose: Belfius Invest Demography 02-2030

Caractéristiques principales

L'assurance placement (Branche 23) Belfius Invest Demography 02-2030 est un contrat d'assurance-vie lié à un fonds d'investissement interne fermé. Le montant net à investir sert à acquérir des unités du fonds «Belfius Invest Demography 02-2030».

Le fonds investit dans une obligation structurée émise par Belfius Financing Company SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, qui est également le garant de cette obligation.

Cette assurance placement (Branche 23) a une durée fixe de 10 ans et 1 jour et court jusqu'au 05-02-2030.

Objectif d'investissement

L'objectif visé est, par le biais du fonds d'investissement fermé, de rembourser à la date finale du contrat, au moins 100% de la prime nette investie, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant de l'obligation structurée sous-jacente, avec une plus-value potentielle qui dépend de l'évolution de l'indice iStoxx Europe Demography 50 EUR (Price)

Infos économiques

L'indice iStoxx Europe Demography 50 EUR (Price) est dérivé de l'indice Stoxx Europe 600 (Price) et comprend les actions des entreprises qui distribuent des dividendes élevés et ont une faible volatilité¹. Ces actions sont sélectionnées parmi les secteurs qui pourraient être impactés par les changements démographiques. Le nombre d'actions par secteur est limité. Vous trouverez en page 4 une liste reprenant les entreprises qui le composent.

Les changements démographiques mondiaux (par exemple l'augmentation de la population, la hausse de l'espérance de vie) auront un énorme impact sur des indicateurs macro-économiques comme le Produit intérieur brut (PIB), la consommation et l'inflation. Nous nous attendons à ce que les actions reprises dans l'indice bénéficient de ces évolutions démographiques.

Dans le cas d'un indice de type «Price» (par opposition à un indice de type «Total Return»), les dividendes des actions ne sont pas réinvestis dans l'indice. Vous trouverez plus d'informations concernant cet indice et ces critères de sélection sur www.stoxx.com/index-details?symbol=SXED50P.

La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du cours des actions peut augmenter ou diminuer. Plus la volatilité est forte, plus le risque lié aux actions et le revenu potentiel sont élevés.



Contrat d'assurance du type Branche 23 – Décembre 2019 - janvier 2020

Calcul de la plus-value potentielle à l'échéance finale

A l'échéance finale, vous avez droit au remboursement de la prime nette investie, majoré de 100% de la hausse éventuelle de l'indice iStoxx Europe Demography 50 EUR (Price) par rapport à sa valeur initiale, avec une plus-value maximale de 20%, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant de l'obligation structurée sous-jacente.

La hausse de l'indice est observée au cours des 12 derniers mois. La moyenne des cours de clôture de l'indice à 13 dates d'observation est comparée avec la valeur initiale de l'indice (au 11-02-2020).

Si, à l'échéance finale, la valeur finale de l'indice n'est toutefois pas supérieure à la valeur initiale, vous avez uniquement droit au remboursement de la prime nette investie, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant de l'obligation structurée sous-jacente.

La plus-value potentielle versée à l'échéance finale est exonérée de précompte mobilier, selon la législation fiscale actuellement en vigueur. Mais une taxe d'assurance de 2% est payée sur la prime versée. Vu la longue durée, l'impact de cette taxe sur le rendement à l'échéance finale est toutefois limité.

À l'échéance finale, le rendement actuariel net se situe entre minimum -0,20% et maximum 1,64%¹.

Quelques exemples chiffrés²

	EXEMPLE NÉGATIF	EXEMPLE NEUTRE	EXEMPLE POSITIF
Evolution de la valeur finale de l'indice par rapport à sa valeur initiale	-20%	+5%	+25%
% de remboursement de la prime nette investie à l'échéance finale ³	100%	105%	120% (plus-value max)
Montant de remboursement à l'échéance finale par tranche de 1.000 EUR	1.000 EUR	1.050 EUR	1.200 EUR
Rendement actuariel net ⁴	-0,20%	0,29%	1,64%

² Les exemples chiffrés ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

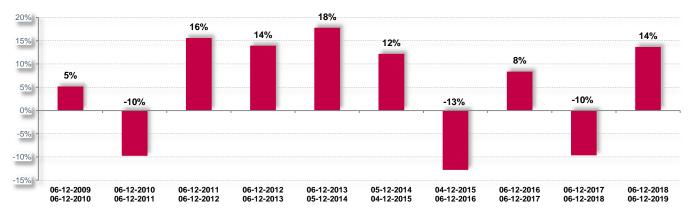
Pour plus d'informations sur les scénarios de performance, veuillez consulter <u>le document d'informations clés</u> (Key Information Document, KID) (https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6110KID_FR), document dans lequel sont repris des scénarios calculés sur la base de la méthodologie du Règlement européen PRIIPs (Règlement UE n° 1286/2014).

À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez avant l'échéance finale?

Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale (rachat du contrat), la vente se fera à un prix qui peut être inférieur au prix de souscription. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital (voir pour plus d'informations les rubriques «Rachat avant l'échéance finale» à la page 4 et «Risques», en particulier les parties concernant le «Risque de liquidité» et le «Risque de fluctuation de la valeur du contrat» à la page 7).

Performances annuelles de l'indice iStoxx Europe Demography 50 EUR (Price) sur 10 ans

Cours de clôture au 06-12-2019: 199,77



Source: Thomson Reuters Datastream. Les performances passées ne présument en rien des performances futures.

Avertissement – L'indice iStoxx Europe Demography 50 EUR (Price) a été lancé en août 2015 et ne dispose donc que d'un historique très limité. Le graphique ci-dessus est donc basé sur les performances passées simulées pour la période précédant le lancement de l'indice et sur les performances réelles pour la période suivant le lancement.

¹ Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la taxe d'assurance de 2%. Ils ont été calculés à partir de la date de départ de l'obligation structurée (11-02-2020) jusqu'à la date de fin incluse (05-02-2030). Ces derniers sont valables pour autant que le contrat d'assurance soit détenu dans le portefeuile jusqu'à l'échéance finale.

³ Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant de l'obligation structurée sous-jacente.

⁴ Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la taxe d'assurance de 2,00%. Ils ont été calculés à partir de la date de départ de l'obligation structurée (11-02-2020) jusqu'à la date de fin incluse (05-02-2030). Ces derniers sont valables pour autant que le contrat d'assurance soit détenu dans le portefeuile jusqu'à l'échéance finale.

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Décembre 2019 - janvier 2020

SOUSCRIPTION

Période de souscription	Du 16-12-2019 au 31-01-2020 inclus (sauf clôture anticipée).	
Date de paiement Prélèvement le 03-02-2020. Si, à cette date, le montant n'a pas pu être prélevé du compte, le contrat ne prendra pas et		

CARACTÉRISTQUES DÉTAILLÉES

JARACTERISTQUES DETAILLE	==5	
Type de produit	Contrat d'assurance-vie de droit belge (Branche 23) lié à un fonds d'investissement à durée déterminée (ci-après le «fonds d'investissement fermé»).	
Compagnie d'assurances	Belfius Insurance SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, agréée sous le n code 37 pour exercer les activités d'assurance-vie.	
Agent d'assurances	Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, reconnue comme agent d'assurances sous le numéro FSM 019649 A.	
Émetteur de l'obligation sous-jacente	Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA.	
Garant de l'obligation sous-jacente	Belfius Banque SA (notation S&P: A-, perspective stable / Moody's: A1, perspective stable / Fitch: A-, perspective stable). Un rating (ou «notation») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur <u>belfius.be/notationdecredit.</u> Les avis de ratings sont à consulter sur <u>belfius.be/ratings</u>	
Durée du contrat	10 ans et 1 jour, du 04-02-2020 au 05-02-2030	
Stratégie d'investissement	Le fonds d'investissement qui est lié au contrat d'assurance-vie "Belfius Invest Demography 02-2030" vise un double objectif: d'une part, le maintien de la prime nette investie à la date finale du contrat et, d'autre part, l'octroi d'une valeur potentielle ajoutée sur le montant net investi à la date finale mentionnée dans le contrat, en fonction des performances de l'indice sous jacent: l'indice iStoxx Europe Demography 50 EUR (Price).	
Valeur initiale et finale de l'indice iStoxx Europe De- mography 50 EUR (Price)	Valeur initiale: cours de clôture le 11-02-2020. Valeur finale: moyenne des cours de clôture aux dates d'observation suivantes: 05-02-2029, 05-03-2029, 05-04-2029, 05-05-2029, 05-06-2029, 05-07-2029, 05-08-2029, 05-09-2029, 05-10-2029, 05-11-2029, 05-12-2029, 05-01-2030 en 22-01-2030 ou le(s) premier(s) jour(s) bancaires ouvrable(s) suivant(s). Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur www.stoxx.com/index-details?symbol=SXED50P	
Montant de la souscription	Minimum 1.000 euros et ensuite par tranche de 1.000 euros, majoré de la taxe d'assurance. Le montant net à investir est affecté à l'acquisition d'unités du fonds «Belfius Invest Demography 02-2030» et donne lieu à la conversion en un nombre entier d'unités de ce fonds. La valeur d'inventaire de l'unité peut être consultée dans une agence de Belfius Banque ou sur le site belfius.be.	
Remboursement du capital	L'objectif visé est, à l'échéance finale du contrat, de verser au souscripteur minimum 100% des primes nettes payées (versements nets – rachats), en fonction de la valeur des unités du fonds d'investissement fermé, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant de l'obligation structurée sous-jacente.	
Remboursement en cas de décès de l'assuré	Si l'assuré du contrat décède avant la date de fin du contrat, la valeur du contrat sera versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(e)(s) au moment du dècès. En cas de décès de l'assuré la valeur du contrat ne bénéficie d'aucune protection et peut donc être inférieure à la prime nette investie.	

COÛTS À CHARGE DU SOUSCRIPTEUR/LE(S) BÉNÉFICIAIRE(S)

Coûts liés au contrat d'assurance et au fonds d'assurance

Frais de gestion pour le fonds d'assurance interne	Aucuns frais
Rachat avant l'échéance finale	En cas de rachat total ou partiel, des frais de sortie de 1,00% sont à charge du preneur d'assurance. Les frais de sortie ne sont pas prélevés en cas de décès de l'assuré et à la date de l'échéance du contrat. En cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier est retenu – voir paragraphe 'Fiscalité' à la page 5.
Remboursement du capital à l'échéance finale	Aucuns frais

Coûts liés à l'obligation sous-jacente et inclus dans le prix d'émission de 100%

Frais uniques	Pour la distribution du produit compris dans le prix d'émission de 100%: 0,62% de la valeur nominale du montant souscrit.	
Frais récurrents	0,32% par an ou 3,21% au maximum de la valeur nominale du montant souscrit. Vous trouverez plus d'informations concer-	
	nant ces frais dans le document d'informations clés (Key Information Document, KID).	

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Décembre 2019 - janvier 2020

Composition de l'indice iStoxx Europe Demography 50 EUR (Price) au 02-12-2019

Casifif	Section:	Peus
Société	Secteur	Pays
A2A	Utilities	IT
ABB	Industrial Goods & Services	CH
AENA SME	Industrial Goods & Services	ES
AVIVA	Insurance	GB
AXA	Insurance	FR
BMW	Automobiles & Parts	DE
BOLSAS Y MERCADOS ESPANOLES	Financial Services	ES
BRITISH LAND COMPANY	Real Estate	GB
COFINIMMO	Real Estate	BE
COLOPLAST B	Health Care	DK
COVIVIO	Real Estate	FR
DEUTSCHE TELEKOM	Telecommunications	DE
DIRECT LINE INSURANCE GROUP	Insurance	GB
E.ON	Utilities	DE
EDP ENERGIAS DE PORTUGAL	Utilities	PT
ENDESA	Utilities	ES
ENEL	Utilities	IT
ENGIE	Utilities	FR
ENI	Oil & Gas	IT
GLAXOSMITHKLINE	Health Care	GB
HSBC	Banks	GB
ICADE	Real Estate	FR
ITALGAS	Utilities	IT
KLEPIERRE	Real Estate	FR
KPN	Telecommunications	NL
LAND SECURITIES	Real Estate	GB
LEGAL & GENERAL GRP	Insurance	GB
NATIONAL GRID	Utilities	GB
NATURGY ENERGY GROUP	Utilities	ES
NN GROUP	Insurance	NL
NOVARTIS	Health Care	CH
ORANGE	Telecommunications	FR
PHOENIX GROUP HDG.	Insurance	GB
RED ELECTRICA CORPORATION	Utilities	ES
REPSOL	Oil & Gas	ES
ROCHE HLDG P	Health Care	CH
ROYAL DUTCH SHELL A	Oil & Gas	GB
SANOTI	Insurance	FI
SANOFI	Health Care	FR
SUEZ ENVIRONNEMENT	Utilities	FR
SUNRISE	Telecommunications	CH
SVENSKA HANDELSBANKEN A	Banks	SE
SWISS PRIME SITE	Real Estate	CH
SWISS REINSURANCE COMPANY	Insurance	CH
TELEFONICA	Telecommunications	ES
TELENOR	Telecommunications	NO
TELIA COMPANY	Telecommunications	SE
TERNA	Utilties	IT
TRITAX BIG BOX REIT	Real Estate	GB
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Utilities	FR

Source: www.stoxx.com/index-details?symbol=SXED50P.

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Décembre 2019 - janvier 2020

PROTECTION DES DÉPÔTS

Les montants investis dans des contrats d'assurance-vie Branche 23 ne sont pas protégés par le Fonds spécial de protection des dépôts et des assurances vie.

FISCALITÉ

Selon la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, les principes suivants sont d'application pour les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique.

- Précompte mobilier:
 - les prestations en cas de vie versées après 8 ans à partir de la date de début du contrat sont exonérées de précompte mobilier
 - en cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier de 30% est retenu, calculé sur la plus-value (différence entre, d'une part, les montants payés ou octroyés et, d'autre part, le total des primes versées).
- Taxe d'assurance: une taxe d'assurance de 2% sur les primes versées est due.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le document d'informations clés (Key Information Document, KID), le document 'Information précontractuelle complémentaire', le règlement de gestion ainsi que les conditions générales. Ce produit est soumis à la législation fiscale belge. Les autres investisseurs que les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique sont priés de s'informer sur le régime fiscal qui leur est applicable.

DOCUMENTATION

Avant d'investir, les souscripteurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet de la documentation relative au «Belfius Invest Demography 02-2030» comprenant:

- Le document d'informations clés (Key Information Document, KID).
- Le document «Information précontractuelle complémentaire»
- Le règlement de gestion
- Les conditions générales

Ces documents sont disponbiles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur <u>belfius.be</u>.

En ce qui concerne l'obligation sous-jacente, les souscripteurs potentiels sont également invités à prendre connaissance du contenu complet du prospectus de base du Notes Issuance Programme daté du 24-09-2019 sous lequel l'obligation sous-jacente est émise, ainsi que de tous les suppléments futurs éventuels y afférant et soumis à l'approbation de la FSMA. L'approbation du prospectus par la FSMA ne peut pas être considérée comme une recommandation de ce produit.

Ces documents sont disponibles gratuitement sur belfius-financingcompany.lu.

Les Final Terms en anglais relatifs à l'obligation sous-jacente sont également disponibles sur demande après la période de souscription au fonds «Belfius Invest Demography 02-2030».

Règlement de gestion: Dans une situation éventuelle de liquidation du fonds, les souscripteurs auront le choix entre un transfert gratuit vers un autre fonds ou un autre contrat ou le résultat de la liquidation. Le règlement de gestion peut être modifié par l'assureur sous réserve de notification au souscripteur via le rapport annuel.

SERVICE PLAINTES

Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service **Gestion des plaintes** (N° de colis 7908), place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à complaints@belfius.be.

Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, **Negotiation** (N° de colis 7913), place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à negotiation@belfius.be.

Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles (www.ombudsman.as).

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Décembre 2019 - janvier 2020

Vous trouverez de plus amples informations sur belfius.be/catégoriesdeproduits



Ce produit d'assurance s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument.

RISQUES

Description des risques principaux:

investir dans le contrat d'assurance-vie «Belfius Invest Demography 02-2030» peut comporter les risques suivants liés au fonds d'investissement «Belfius Invest Demography 02-2030»:

- un **risque de crédit**: si l'émetteur et le garant d'une obligation dans laquelle le fonds lié au contrat d'assurance-vie investit, sont en défaut de paiement (par exemple, à la suite d'une faillite), vous courez le risque que la prime nette investie ne soit remboursée que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance finale. Le souscripteur supporte le risque financier de l'opération. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, l'obligation structurée sous-jacente pourrait être annulée, en tout ou en partie, ou convertie en instruments de capitaux propres (actions) (dit «bail-in»), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et la plus-value.
- un risque de liquidité: l'investisseur qui voudrait procéder à un rachat avant l'échéance finale devra le faire à la valeur des unités correspondant au cours déterminé par Belfius Insurance SA en fonction des paramètres de marché du moment et de la valeur de l'obligation sous-jacente composant le fonds «Belfius Invest Demography 02-2030». En conséquence, cela pourrait induire un prix de rachat inférieur ou supérieur au prix de la prestation à l'échéance finale du contrat.
- un risque de fluctuation de la valeur du contrat (risque de marché): la valeur des unités fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que la santé financière de l'émetteur des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et la volatilité des marchés.
- le **risque financier** sera entièrement supporté par le souscripteur.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques sur belfius.be/risques-investissements

Les investisseurs non-résidents belges ne peuvent pas souscrire au contrat d'assurance Belfius Invest Demography 02-2030.

Conditions valables au 16-12-2019 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissements. Éditeur responsable : Belfius Banque SA, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – Tél. : 02/222 11 11 – IBAN : BE23 0529 0064 6991 – BIC : GKCCBEBB – RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 – FSMA n° 019649 A.

Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du 16-12-2019 au 31-01-2020 inclus (sauf clôture anticipée) dans votre agence Belfius.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Connect au 02 222 12 01 ou via «Contact» sur le site belfius.be.